

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Boîte contenant un flacon de 100 ml
Boîte contenant un flacon de 250 ml

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

MEGANYL 50 mg/ml Solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque ml contient : 50 mg de flunixine, équivalent à 83 mg de flunixine méglumine

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

100 ml
250 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins, chevaux, porcins.

5. INDICATIONS**6. VOIES D'ADMINISTRATION**

Voie intraveineuse chez les bovins
Voie intramusculaire chez les porcins
Voie intraveineuse chez les chevaux

7. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente :

Bovins :

Viande et abats : 4 jours (voie intraveineuse).

Lait : 24 heures (voie intraveineuse).

Porcins :

Viande et abats : 24 jours (voie intramusculaire).

Chevaux :

Viande et abats : 5 jours (voie intraveineuse).

Lait : ne pas utiliser chez les juments productrices de lait destiné à la consommation humaine.

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture, utiliser avant

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »**

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratorios Syva S.A.

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V544960

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Étiquette flacon de 100 ml
Étiquette flacon de 250 ml

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

MEGANYL 50 mg/ml Solution injectable

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Chaque ml contient : 50 mg de flunixine, équivalent à 83 mg de flunixine méglumine

3. ESPÈCES CIBLES

Bovins, chevaux, porcins.

4. VOIES D'ADMINISTRATION

Voie intraveineuse chez les bovins.
Voie intramusculaire chez les porcins.
Voie intraveineuse chez les chevaux.
Lire la notice avant utilisation.

5. TEMPS D'ATTENTEBovins :

Viande et abats : 4 jours (voie intraveineuse).

Lait : 24 heures (voie intraveineuse).

Porcins :

Viande et abats : 24 jours (voie intramusculaire).

Chevaux :

Viande et abats : 5 jours (voie intraveineuse).

Lait : ne pas utiliser chez les juments productrices de lait destiné à la consommation humaine

6. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

Après ouverture, utiliser dans les 28 jours.

Après ouverture, utiliser avant

7. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

8. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Laboratorios Syva S.A.

9. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

